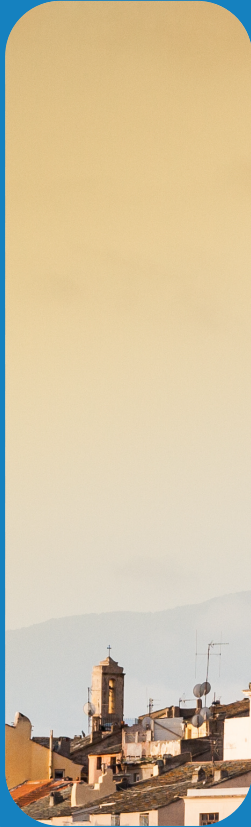




CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA



# RAPPORTU ANNUALE 2022



# Summariu

|   |       |
|---|-------|
| <b>I – L’istituzione</b> .....  | 01-10 |
| A Cumunità.....   | 01-02 |
| E Cumpetenze.....   | 03-04 |
| L’Esecutivu.....  | 05-06 |
| U Cunsigliu.....  | 07-08 |
| E Cumissione.....   | 09-10 |
| <b>II – A Direzione Generale di i servizi</b> .....                   | 9-12  |
| Directore Generale di i Servizi.....                                  | 9-10  |
| Cellula Prevenzione di i rischi prufeziunali.....                     | 11-17 |
| <b>III – E Direzione d’appoghju</b> .....                             | 18-28 |
| Direzione di l’Affari Generali.....                                   | 18-24 |
| Direzione di e Risorse Umane.....                                     | 25-27 |
| Direzione di i Sistemi d’infurmazione.....                            | 28    |
| <b>IV – E Direzione upezzazionale</b> .....                           | 29-47 |
| Direzione di i Travagli.....  | 29-30 |
| Direzione di u Sviluppo Economicu è Territoriale.....                 | 31-34 |
| Direzione di u Sviluppo è di a Leia Sociale.....                      | 35-43 |
| Direzione di i Servizi Resilienza Territoriale.....                   | 45-48 |
| Direzione di i a Prevenzione di l’Inclusione è di a Cittadinanza..... | 46-47 |



## A Cumunità

### Una Storia

**6 janvier 1966** : arrêté préfectoral portant création du District Urbain de l'agglomération de Bastia avec pour dénomination « District Urbain de Bastia » avec trois communes membres (Bastia, Ville di Pietrabugnu, Furiani).

**29 avril 1969** : délibération portant admission de Santa Maria di Lota et San Martinu di Lota.

**21 décembre 2001** : délibération du Conseil communautaire approuvant la transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB).

**24 décembre 2001** : arrêté préfectoral portant création de la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) conformément à l'article L. 5216-1 du Code général des collectivités territoriales définissant la communauté d'agglomération comme étant un établissement public regroupant plusieurs communes formant, à la date de création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants.

# U Territoriu

**Superficie :** 68,1 km<sup>2</sup>

**Topographie :** bande littorale surplombée d'un massif montagneux culminant à 960 m et délimitée par la Tyrrhénienne (est), la Marana (sud), le Capicorsu (nord), le Nebbiu et la Conca d'Or (ouest).

**Population :** 63 277 habitants.

## Santa Maria di Lota

Maire : Guy ARMANET  
Population : 1974 habitants

## Bastia

Maire : Pierre SAVELLI  
Population : 49 198 habitants

## San Martinu di Lota

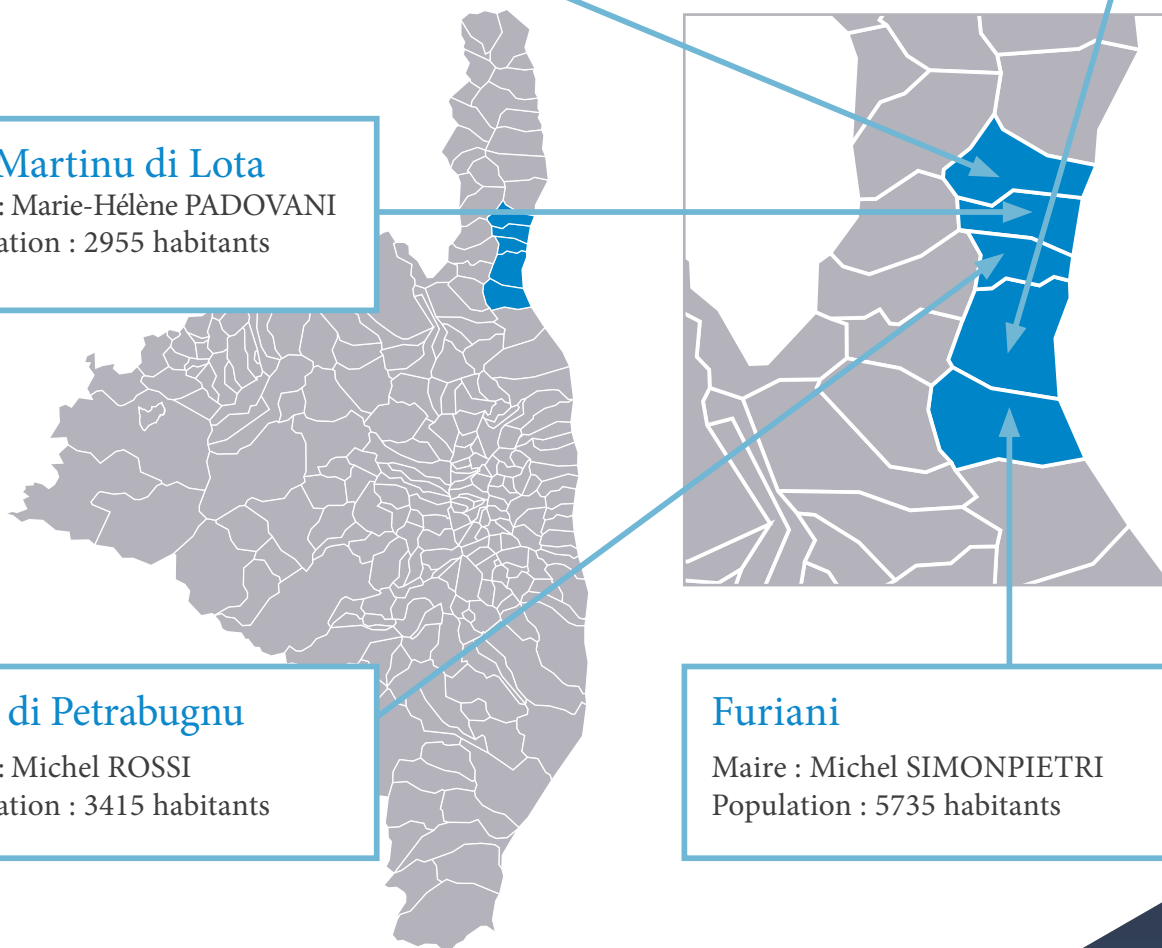
Maire : Marie-Hélène PADOVANI  
Population : 2955 habitants

## Ville di Petrabugnu

Maire : Michel ROSSI  
Population : 3415 habitants

## Furiani

Maire : Michel SIMONPIETRI  
Population : 5735 habitants



# E Cumpetenzze

## Obligatorie

**1. Développement économique.** Actions de développement économique / Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire / Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire / Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

**2. Aménagement de l'espace communautaire.** Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur / Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire / Organisation de la mobilité.

**3. Equilibre social de l'habitat.** Programme local de l'habitat / Politique du logement d'intérêt communautaire / Actions et aides financières à destination du logement social d'intérêt communautaire / Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat / Action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées / Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

**4. Politique de la Ville.** Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville / Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance / Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

**5. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.**

**6. Accueil et habitat des gens du voyage.** Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrain familiaux locatifs.

**7. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.**

**8. Eau.**

**9. Assainissement.**

**10. Gestion des eaux pluviales urbaines.**

# Supplementarie

- 1. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.** Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores / Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- 2. Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.**
- 3. Action sociale d'intérêt communautaire.**
- 4. Construction, entretien et gestion d'une fourrière d'animaux.**
- 5. Participation à la lutte contre les incendies.**
- 6. Etablissement et exploitation d'un service de vidéo communication sur réseau câblé ainsi que tout autre service de communication audiovisuelle.**
- 7. Raccordement du réseau d'assainissement de Brando sur le réseau CAB.**
- 8. Définition d'une politique sportive,** gestion et animation d'un service des sports et attribution de subventions aux associations sportives du territoire.



# L'Esecutivu

## *U Presidente*



Louis POZZO DI BORGO a été élu Président de la CAB, le 10 juillet 2020 par le Conseil communautaire. Il préside le Bureau et le Conseil, fait exécuter les délibérations et nomme le personnel. Il est ordonnateur des dépenses et prescripteur de l'exécution des recettes. Il représente la CAB.

## *I vici presidenti*



### **1<sup>er</sup> vice-président : Pierre SAVELLI**

Action Sociale / Équilibre social de l'habitat : programme local de l'habitat, politique du logement, actions et aides financières en faveur du logement social, réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat, action en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti.



### **2<sup>e</sup> vice-président : Michel SIMONPIETRI**

Défense et promotion du bien-être animal / Construction, entretien et gestion d'une fourrière d'animaux / Relation avec les associations de sauvegarde et de défense des animaux.



### **3<sup>e</sup> vice-présidente : Marie Hélène PADOVANI**

Transformation numérique et modernisation de l'EPCI : systèmes d'information, Open DATA, télécommunications, systèmes d'information géographique, e-Administration. Communication : communication institutionnelle, communication interne



### **4<sup>e</sup> vice-président : Gilles SIMEONI**

Intercommunalité / Coopération intercommunautaire et extension du périmètre / Langue corse : préfiguration d'une politique linguistique coordonnée à l'échelle du territoire



### **5<sup>e</sup> vice-président : Michel ROSSI**

Attractivité du territoire : marketing territorial, promotion touristique, coopération internationale.



### **6<sup>e</sup> vice-président : Jean Louis MILANI**

Stratégie d'aménagement en relation avec la politique régionale : liens avec la Collectivité de Corse, extension périmètre, relations contractuelles sur les financements / Politique de santé et prévention de l'établissement / Action sociale en faveur du personnel.



**7<sup>e</sup> vice-président :**  
**Leslie PELLEGRINI**

Déléguée à la transition écologique et à la résilience du territoire : protection et mise en valeur du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de la demande d'énergie), mobilités douces et mobilités vertes, suivi et labellisation écologique des projets communautaires en transversalité avec les autres élus en charge.



**8<sup>e</sup> vice-présidente :**  
**Emmanuelle DE GENTILI**

Politique de la ville et Prévention de la délinquance : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.



**9<sup>e</sup> vice-président :**  
**Jean-Jacques PADOVANI**

Programmation et suivi des travaux neufs. En lien avec le Président : programmation des travaux, élaboration de l'ensemble des programmes de travaux neufs et de réhabilitation d'ampleur et recherches de financements jusqu'à approbation par l'assemblée délibérante. Suivi des travaux relevant de la délégation.



**10<sup>e</sup> vice-président :**  
**Gérard ROMITI**

Cycles de l'eau et risques naturels et technologiques. Grand cycle de l'eau : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Petit cycle de l'eau : eau, assainissement des eaux usées. Gestion des eaux pluviales urbaines. Activités portuaires en matière de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité portuaire. Lien avec les acteurs économiques de la filière halieutique.



**11<sup>e</sup> vice-président :**  
**Serge LINALE**

Développement économique, Emploi, Economie sociale et solidaire (en lien avec le Président) : actions de développement économique, soutien à l'installation et au développement des entreprises/entrepreneuriat, immobilier d'entreprise, construction et gestion de solutions d'immobilier d'entreprise, actions en faveur de l'insertion professionnelle et de l'employabilité des personnes ESS, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire; documents de planification/stratégie dans le domaine économique en lien avec les élus en charge de l'aménagement du territoire / Numérique et Smart city : pilotage de la stratégie de territoire intelligent, schéma directeur du numérique, infrastructures, lutte contre l'exclusion numérique et l'illectronisme, innovation. Politique de la ville et Prévention de la délinquance : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.



**12<sup>e</sup> vice-président :**  
**Jean-Charles LEONARDI**

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

## U Scagnu

Le Bureau comprend le Président et 12 vice-présidents, il se réunit généralement 2 fois par mois et aussi souvent que nécessaire. Il propose des orientations et exerce des attributions déléguées par le Conseil dans différents domaines.

# U Cunsigliu

## L'istanza deliberativa

### Le Conseil est l'organe délibérant de la CAB

Il comprend 40 conseillers élus au suffrage universel lors des scrutins municipaux. Ceux-ci désignent par un vote le Président, les vice-présidents, les membres des commissions et les représentants de la CAB dans différentes institutions et organismes.

### Réunions

Le Conseil se réunit au moins une fois par mois. Les réunions sont publiques sauf si, à la demande du Président ou d'au moins 5 membres présents ou représentés, la majorité absolue se prononce pour le huis-clos (article L5211.11 du CGCT).

### Les délibérations

Elles sont débattues et votées à partir d'un ordre du jour et de rapports proposés par le Président.

## I cunsiglieri cumunitarii

**Bastia (20)** : M. Pierre SAVELLI, Mme Christelle TIMSIT, Mme Emmanuelle de GENTILI, M. Jean-Louis MILANI, Mme Mattea LACAVE, M. Gilles SIMEONI, Mme Leslie PELLEGRINI, M. Paul TIERI, Mme Linda PIPERI, M. Jean-Joseph MASSONI, Mme Carulina COLOMBANI, M. Gérard ROMITI, Mme Ivana POLISINI, M. Philippe PERETTI, M. Serge LINALE, M. Jean-Sébastien DE CASALTA, Mme Françoise VESPERINI, M. Jean ZUCCARELLI, Mme Hélène SALGE, M. Julien MORGANTI.

**Furiani (9)** : M. Pierre-Michel SIMONPIETRI, Mme Marie-Dominique GIAMARCHI, M. Louis POZZO DI BORGO, Mme Christine MALAFRONTI, M. Jacques BIAGGINI, Mme Florence LOMBARDO, M. Gilles BATTISTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, M. Pierre-Baptiste SIMONI.

**San Martinu di Lota (4)** : Mme Marie-Hélène PADOVANI, M. Jean-Jacques PADOVANI, Mme Thérèse LORENZI, M. Bruno POLIFRONI.

**Santa Maria di Lota (2)** : Jean-Charles LEONARDI, Mme Martine PERFETTINI.

**Ville di Pietrabugnu (5)** : M. Michel ROSSI, Mme Emma MUSSIER, M. Jean-Michel SAVELLI, Mme Jeanne CALLIER-VEYRES, M. Emmanuel PETRI-GUASCO.

# E cummissione

## Deliberante

**La CAB compte trois commissions délibératives : la CAO permanente (Commission d'appel d'offres), le CAO composée comme un jury, la Commission de délégation de service public.**

**La constitution, la composition et le rôle de chaque commission délibérative sont fixés par la loi.** Seuls les conseillers communautaires ont voix délibérative. Des membres ayant voix consultative peuvent siéger : agents du pouvoir adjudicateur désignés pour leur compétence en matière de marchés publics ou leur technicité dans le domaine faisant l'objet de la consultation ; comptable public ; représentant du service de l'Etat en charge de la concurrence.

**La CAO permanente garantit la régularité de la commande publique concernant les marchés les plus importants.** Elle examine les candidatures, élimine les offres non conformes, choisit les offres économiquement les plus avantageuses et attribue les marchés. Elle a le pouvoir de déclarer un appel d'offre infructueux et celui de se prononcer sur l'engagement d'une procédure négociée.

**La CAO composée comme un jury** traite les marchés de maîtrise d'œuvre ne nécessitant pas un concours.

**La Commission de délégation de service public** établit le rapport de présentation des entreprises admises à présenter une offre. Il appartient au Président de la CAB de retenir une de ces entreprises.

**Les membres des trois commissions délibératives ont la même composition.**

**Président de droit :** Louis POZZO DI BORGO, Président de la CAB.

**Elus titulaires :** Jean-Charles LEONARDI, Jean-Louis MILANI, Bruno POLIFRONI, Michel ROSSI, Françoise VESPERINI.

**Elus suppléants :** Marie-Hélène PADOVANI, Philippe PERETTI, Martine PERFETTINI, Jean-Michel SAVELLI, M. Pierre-Baptiste SIMONI.

# U Direttore Generale di i Servizi

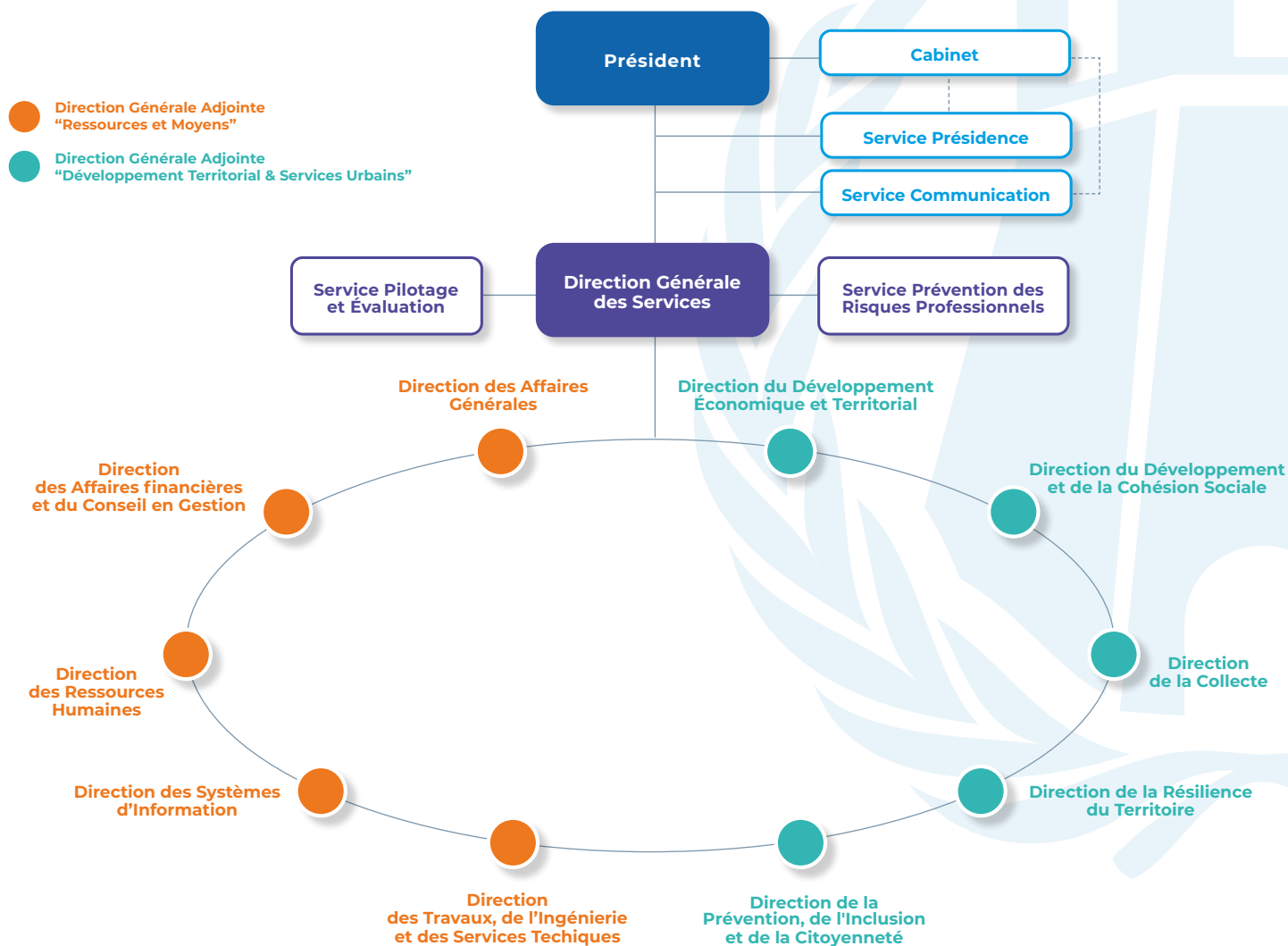
## Dumaniu d'intervenzione

En contact permanent et direct avec l'autorité territoriale et les élus, le Directeur Général des Services dirige l'ensemble de l'organisation administrative de la CAB (organigramme ci-contre).

## Azzione maiò

- Participation aux choix stratégiques, tactiques et organisationnels.
- Pilotage de l'organisation et l'action de la CAB en cohérence avec les décisions des élus.
- Direction et animation de l'administration de la CAB à partir d'une vision globale et transversale : des orientations stratégiques fixées par l'autorité territoriale et les élus, des actions organisationnelles et structurantes en projet ou en cours de réalisation, des problématiques quotidiennes, du fonctionnement et de l'action des directions et des services.
- Mis en œuvre du fonctionnement, de la cohésion et de la synergie des instances de la CAB.
- Bonne gestion des ressources (financières, humaines, matérielles).
- Interlocuteur CAB, directement ou par délégation ou mission confiée par l'autorité territoriale, des différentes institutions nationales ou locales, les entreprises, le tiers secteur, la population.
- Représentant de l'autorité territoriale, des élus et de la CAB.

# Urganigramma amministrativu



# Cellula Prevenzione di i rischi prufeziunali

## Urganizazione

La Cellule Prévention des risques professionnels comprend : 1 ingénieur Prévention, 1 assistant Prévention. Elle est rattachée à la Direction Générale des Services.

## Dumaniu d'intervenzione

- Conseil et assistance auprès de l'autorité territoriale, du CHSCT, des directions, des services et des agents.
- Evaluation des risques professionnels (mise en place et suivi).
- Prévention, Sécurité, Santé, Ergonomie, sécurité au travail, ergonomie (information, sensibilisation, formation).

## Azzione maiò

**1 / Actions pour réduire le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents de service et des maladies professionnelles :**

**A / Formation des encadrants et des agents aux risques professionnels :**

- En 2022, 40 journées de formations sécurité ont été réalisées avec le CNFPT aux formations ci-dessous :
- Évacuation incendie et manipulation extincteur : 5 sessions de formations 70 agents.
- Gestions des conflits en situation d'accueil : 2 sessions de formations 21 agents.
- Sauveteur Secouriste au Travail : 5 sessions 35 agents.
- Équipements de protection individuelle : 2 sessions 15 agents.
- Nettoyage des sols sportifs : 2 sessions 25 agents.
- Risques liés à la collecte des déchets : 6 sessions 43 agents.
- Communication non violente : 3 sessions 23 agents.
- Habilitation électrique : 3 sessions 33 agents.

## **B / Accueil sécurité et accompagnement des nouveaux arrivants dans leur prise de fonctions :**

En 2022, l'ensemble des nouveaux arrivants (saisonniers, stagiaires, contractuels) du service de la Collecte ont participé à une session d'accueil et de sensibilisation aux risques liés au poste de travail, animée par le service prévention. Le programme est le suivant :

- Accueil des saisonniers.
- Présentation de la Communauté d'Agglomération de Bastia et du Service de la Collecte.
- Présentation, à l'aide d'un support spécifique, des risques liés à chaque poste de travail (chauffeur, ripeur...) et des mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre (règles de bonne conduite, port des EPI, hygiène, conduite à tenir en cas d'accident/incident...).
- Remise des Équipements de Protection Individuels et des plannings de travail.
- Formation pratique avec notamment l'utilisation des commandes du camion.
- Émargement.
- La cellule prévention a formé 17 nouveaux arrivants.

## **C / Analyse des accidents de service pour mise en place d'actions correctives :**

Les accidents significatifs ont fait l'objet d'une analyse (arbre des causes) afin de définir des mesures de prévention évitant qu'un accident similaire ne se reproduise.

## **2 / Actions pour répondre aux exigences réglementaires :**

### **A / Mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels :**

Le DU a été mis à jour en 2022 notamment avec les risques psychosociaux et les mesures de prévention liées à la covid-19. Le DU est consultable auprès de la cellule Prévention.

## **B / Réalisation des plans de prévention et des protocoles de sécurité avec les prestataires et les entreprises extérieures :**

En 2022, les protocoles de sécurité ont été mis à jour pour les différents sites de vidage des déchets de collecte (AM Environnement, quai de transfert SYVADEC à Teghjime, recyclerie SYVADEC à l'Arinella).

## **C / Coordination des actions de prévention dans la lutte contre la covid-19 :**

La CAB a dû poursuivre en 2022 ses actions de gestion de crise pour faire face à la situation pandémique. Le personnel n'a pas cessé d'assurer ses missions, en présentiel ou en télétravail.

Les actions de prévention ont été réalisées en étroite concertation avec le médecin de prévention et le CHSCT, s'adaptant aux recommandations des autorités sanitaires.

### **Principales actions poursuivies en 2022 :**

- Prise en compte des agents vulnérables : les agents présentant un risque de contracter une forme grave de la maladie ont été isolés ou ont fait l'objet de mesures de protection particulières. Ils ont également bénéficié d'un accès privilégié à la vaccination.
- Mise en place de protocoles sanitaires pour les activités en présentiel (dotation en masques, gel hydroalcoolique, virucide, affichage des mesures barrières, renforcement du nettoyage et de la désinfection, procédure de désinfection, aération des locaux, mise en place d'écran de protection...)
- Prise en charge des agents testés positifs.
- Gestion des situations administratives (Autorisation Spéciale d'Absence garde d'enfants, agent vulnérable...).
- Mise en place et application d'une procédure de prise en charge d'une personne symptomatique.
- Organisation de la vaccination pour les agents éligibles et volontaires.
- Le CHSCT est régulièrement informé des différentes mesures prises pour lutter contre la covid-19.

### **3 / Actions pour la gestion du temps de travail et les critères de pénibilités :**

- La cellule prévention a travaillé avec la direction des ressources humaines sur les différents critères de pénibilités associés aux différents métiers.
- Comme l'énonce le code du travail un tableau a été produit avec la liste des facteurs de pénibilité que l'on reconnaît à la Communauté d'Agglomération de Bastia ainsi que le seuil à partir duquel les agents entrent dans cette situation et la compensation horaire correspondante.

- À travers ces critères un groupe de travail a été constitué.
- Les sessions de travail organisés les 9, 23 juin et 7 juillet avaient pour objectif de proposer à l'administration un plan d'action pour lutter contre l'absentéisme.
- Le travail réalisé par les participants a permis de rédiger un plan d'action autour de 3 axes :
  1. Faire évoluer l'organisation.
  2. Renforcer la prévention et l'accompagnement médical et paramédical.
  3. Développer la fonction managériale.

#### **4 / Actions contribuant à l'amélioration des conditions de travail et la qualité de vie au travail :**

##### **A / Prise en compte et traitement des risques psychosociaux :**

L'autorité territoriale a engagé une réflexion sur la mise en place d'actions auprès du personnel sur des thématiques liées aux risques psychosociaux et à la qualité de vie au travail en avril 2022.

La première action décidée a été de mettre en place avec l'aide d'un bureau d'étude et les membres du COPIL, un questionnaire à l'ensemble des agents entre le mois de juin et le mois de septembre. Plus d'une centaine d'agents ont répondu au questionnaire soit 1 agent sur 2. Une communication a été faite tout au long de la démarche afin de rassurer tous les agents sur l'anonymat des propos.

Après l'analyse des résultats au mois d'octobre une autre communication a été diffusée dans le but de recevoir en entretien individuel et collectif les directions sous tension.

Les entretiens débiteront courant du mois de janvier 2023 et au regard des retours nous établirons un plan d'action.

##### **B / Mise en place du télétravail selon les règles de droit commun :**

- L'autorité territoriale a décidé d'intégrer le télétravail dans son organisation avec pour objectif principal d'apporter des avantages tant à l'autorité territoriale qu'aux agents.
- Le projet de mise en place du télétravail a été mené par la Direction des Ressources Humaines, en concertation avec la Direction des Systèmes d'Information et la cellule Prévention des Risques Professionnels, en y associant les agents et les organisations syndicales.
- En effet, plusieurs groupes de travail ont été mis en place et le projet a été présenté en CTP et en CHSCT. Un règlement du télétravail a été établi avec tous ces éléments.
- Un télétravail exceptionnel a été mis en place au mois de février pendant toute la durée de la fermeture du tunnel.

### **C / Collecte des déchets : Traitement des points de collecte à risque (points noirs) :**

Le service prévention intervient régulièrement en support de la direction de la collecte pour émettre des avis sur les conditions de collecte (points noirs, nouvelles tournées, création d'un nouveau point de collecte, déploiement du porte-à-porte...).

En 2022, la procédure de gestion des points noirs a été appliquée à de nombreuses reprises, ce qui a permis de traiter certains points noirs.

À ce jour 33 points de collecte ont été traités par la cellule prévention.

### **D / Amélioration des locaux de travail et de l'ergonomie des postes de travail**

Avec l'aide de la Direction des systèmes informatiques, la cellule prévention a établi des recommandations relatives à l'aménagement des locaux et de tous les postes de travail mais aussi ceux dans le cadre du maintien dans l'emploi ou l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap mais aussi des agents avec des restrictions médicales en lien avec le médecin de travail.

Ensuite, la cellule prévention s'est déplacée sur tous les sites et les différents services pour s'assurer que l'ergonomie des postes de travail des agents dont la DSI a équipé en matière d'ordinateur de double écran, de souris et de repose pieds était bien conforme.

### **E / Réintégration des agents après une longue maladie**

Avec la collaboration du service des ressources humaines, la cellule prévention a facilité la réintégration des agents de la CAB après une longue maladie.

La période de reprise d'activité a pour objectif de faciliter la réintégration professionnelle d'un agent après une interruption de carrière. Cette période doit permettre à son bénéficiaire de préparer son retour à l'emploi et de s'adapter aux nouvelles méthodes et à l'évolution des techniques requises pour exercer un emploi au sein de la Collectivité. Une convention entre l'agent et l'administration a été mise en place pour permettre la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de l'ensemble des actions et des objectifs s'inscrivant dans le cadre du parcours de reprise d'activité.

Les agents concernés ont été suivis pendant plus de 10 séances de coaching mais aussi ils ont bénéficié d'un suivi mensuel par le service prévention des risques professionnels, en lien avec la médecine de prévention.

2 agents de la collectivité ont été concernés par cette démarche.

## **F / La mise en œuvre d'un dispositif d'alarme du travailleur isolé (DATI)**

Le Dispositif d'alarme du travailleur isolé (DATI) est un équipement de sécurité qui permet la détection de situations anormales (ou jugées critiques) pour un agent travaillant de manière isolée (c'est-à-dire hors de vue et hors de portée de voix d'autres collaborateurs).

L'alarme, volontaire ou automatique, est transmise à un tiers qui en fonction de la situation et suivant une procédure préétablie - donne l'alerte ou déclenche l'intervention des secours. Le message d'alarme peut également contenir les données GPS de l'utilisateur permettant de le localiser plus rapidement. Le Code du travail exigeant de chaque employeur qu'il prenne les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ses salariés (article L4121-1), le DATI est employé pour les protéger lorsque leurs conditions de travail l'exigent. Le dispositif émet une alarme en cas d'agression ou de défaillance de son porteur (perte de verticalité par exemple).

La cellule prévention a équipé 3 agents de la Communauté d'agglomération de ce dispositif, les agents travaillant dans les cours d'eau et le laveur de bennes ordures ménagères de la direction de la collecte.

## **G / La mise en place des visites médicales**

Afin de répondre réglementairement à ses obligations, la Communauté d'agglomération de Bastia a adhéré via une convention au service de médecine professionnelle et préventive géré par le Centre de Gestion de la Haute Corse le 23 novembre 2021.

Cette convention prend en charge les agents de catégories A, B et C recrutés en CDD sur des emplois permanents, les agents recrutés sur des emplois publics non permanents, les contrats aidés et saisonniers. L'ensemble de ces agents seront suivis par des médecins dédiés.

## **H / Règlement intérieur hygiène et sécurité**

L'ensemble du personnel de la Communauté d'Agglomération de Bastia doit connaître ses droits et ses obligations en matière d'hygiène et de sécurité. La mise en place d'un règlement intérieur au sein de la collectivité est un des moyens d'informer les agents.

En effet, ce règlement est destiné à organiser la vie dans la collectivité, notamment en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Il rappelle les obligations des agents mais aussi à l'aide de ce document la collectivité répond réglementairement à ses obligations.

Le règlement intérieur est un document qui précise un certain nombre d'obligations, notamment en matière d'hygiène, de sécurité ou de sanctions, que l'agent et l'autorité territoriale doivent respecter à l'intérieur de la collectivité.

En complément du règlement intérieur un guide de prévention des risques professionnels a été mis en place pour tous les agents de la Communauté d'Agglomération de Bastia, quel que soit son poste, ses fonctions, ses qualifications ou ses responsabilités : CDI, CDD, stagiaires, agents saisonniers, apprentis, contrats d'alternance... Ce document a été mis en place pour pallier les accidents professionnels, souvent dus à une méconnaissance des risques et à un manque d'informations liées à la sécurité. Les nouveaux agents qui ne connaissent pas le site y sont particulièrement exposés.

Ce guide présente toutes les informations liées à la gestion et à la prévention des risques professionnels au sein de la CAB. Il répertorie les dangers auxquels les agents peuvent être confrontés, ainsi que les mesures nécessaires pour assurer leurs sécurités, celles des visiteurs et des intervenants extérieurs.

Après validation du CHSCT, ces documents ont été mis en place le lundi 24 octobre et ces derniers ont été envoyés à tous les directeurs et les chefs de service par la cellule prévention.

Des sensibilisations seront étendues à tous les agents de la CAB, les élus ont été invités à cette sensibilisation ainsi que tous les directeurs et les chefs de services, celles-ci débiteront au premier trimestre 2023.

## **Autres informations**

### **CHSCT**

En 2022, le CHSCT s'est réuni à 4 reprises dont 1 fois en séance extraordinaire.

### **Défibrillateurs**

En 2022, 9 défibrillateurs du parc ont été changés car ils n'étaient plus sous garantis et les 10 autres ont fait l'objet d'une maintenance préventive (remplacement batterie et électrodes).

### **Exercice d'évacuation obligatoire**

Le jeudi 15 décembre 2022 un exercice d'évacuation a été mis en place dans les locaux du siège à Toga.

### **Sensibilisation hygiène et sécurité pour les jeunes de la Police Judiciaire Jeunesse**

À la demande de la Directrice de la Prévention, de l'Inclusion et de la Citoyenneté une session de sensibilisation à l'hygiène et sécurité a été organisé par la cellule prévention pour 3 jeunes de 16/17/18 ans qui sont suivis par la PJJ dans le cadre d'un projet de réinsertion professionnelle et sociale.

Fiches sécurité sites du territoire communautaire

# Direzione di l'Affari Generali

## L'urganizazione

Direction administrative et juridique Support, la Direction des Affaires Générales (DAG) comprend trois services : Instances Statutaires, Moyens Généraux, Affaires Juridiques et Achat Public.

## Dumaniu d'intervenzione

- Organisation et coordination de l'action des instances de décision.
- Appui administratif et juridique aux projets menés par l'établissement.
- Sécurisation juridique des projets et des actes.
- Participation à la transformation numérique (notamment à la dématérialisation des procédures et des outils) ainsi qu'à la modernisation de l'organisation et des méthodes selon des objectifs d'optimisation des moyens et de réduction des coûts (feuille de route VP 4 : Transformation numérique et modernisation de l'EPCI)
- Coordination de l'action au service des projets d'établissement et de territoire (en relation avec la Direction Générale des Services et les Directions).
- Appui administratif et juridique de la Direction Générale des Services sur les dossiers transversaux.
- Suivi des évolutions institutionnelles.

# U serviziu Istanze statutarie

## Dumaniu d'intervenzione

- Collaboration avec les directions qui préparent les rapports soumis aux votes des élus et à la validation du DGS et du Président ainsi que les délibérations et les décisions qui en découlent.
- Préparation et coordination des travaux des instances statutaires (Bureau, Conseil, Commissions);
- Suivi de l'ensemble du processus délibératif et d'en assurer la conformité réglementaire;
- Formalités liées au contrôle de légalité des actes administratifs, publication et archivage des actes.
- Suivi des évolutions statutaires de l'EPCI.

## Azzione maiò

### Réunions des assemblées 2022

- Le Bureau s'est réuni 15 fois et le Conseil 11 fois.
- Le Conseil et le Bureau ont respectivement pris 118 et 136 délibérations.
- 326 décisions (prises par le Président) et délibérations (prises par le Conseil et le Bureau) ont été transmises au contrôle de légalité des actes administratifs.
- 11 commissions statutaires.
- 2 commissions consultatives des services publics locaux.
- 4 conférences des Maires.

## Installation du Cunsigliu di u Sviluppu

Prévu par les textes (art.L.5211-10-1 du CGCT), la CAB est la 1ère interco de Corse à mettre en place son Conseil de développement.

Créé par délibération en mai 2021, il est constitué en 2022 au terme d'une campagne d'appel à candidatures puis de sélection par un jury. Son installation a lieu lors d'une séance solennelle en juillet 2022.

Cette nouvelle assemblée consultative a demandé un investissement important du service des Instances, qui a planifié, organisé, et rédigé les documents nécessaires à son fonctionnement, en lien étroit avec la Présidence de la CAB. Depuis, ses membres se réunissent en Assemblée plénière ou restreinte en Commission permanente et travaillent sur des thématiques qu'ils ont sélectionnées.

# U serviziu Mezi generali

## Dumaniu d'intervenzione

**Accueil et Secrétariat :** accueil physique et téléphonique des publics, traitement entrant et sortant du courrier, suivi des circuits de signature.

**Moyens généraux :** Participer à la qualité de vie au travail en fournissant les outils et services nécessaires à l'exercice des missions.

## Azzione maiò

- 10 000 est l'estimation du nombre de visiteurs accueillis en 2022 par le pôle accueil, sans compter les appels
- Environ 40 / jour.
- Du lundi au vendredi 8h/12h – 12h/16h30.

2639 est le nombre de courriers enregistrés et distribués par le Pôle accueil via la GED Illico en 2022.

- Participation à la stratégie de transformation numérique et de modernisation.

**Administration de la GED Illico :** Paramétrages fonctionnels, formation continue des utilisateurs, assistance et conseil. Intégration des nouveaux utilisateurs, création et modification de processus de traitement...

- Préparation du déploiement des « parapheurs électroniques ».
- Gestion dynamique, exécution et suivi des marchés avec le recensement des besoins, la préparation et l'optimisation des bons de commande, le contrôle des bons de livraison, les SAV, l'inventaire et le réemploi du mobilier dès que possible, en favorisant la sobriété. Distribution des fournitures après vérification des BC et gestion de stock.
- Préparation et analyse du marché de mobilier de bureau.
- Coordination des transferts de mobilier en interne avec la régie maintenance.
- Demandes d'intervention : réparation, petit travaux, produits d'hygiène auprès des régies DTIST.
- Point fauteuils médicaux avec recensement sur 3 ans avec le service Prévention.
- Suivi des demandes de codes d'abonnements et problèmes de connexion (30).
- Aménagement ergonomique des espaces.
- Demandes au prestataire archiviste.
- Suivi de la régie d'avances « Petite fourniture ».
- Création d'une procédure de demande de fournitures via Illico.

# U Serviziu di l'Affari ghjuridichi è di a Comprera publica

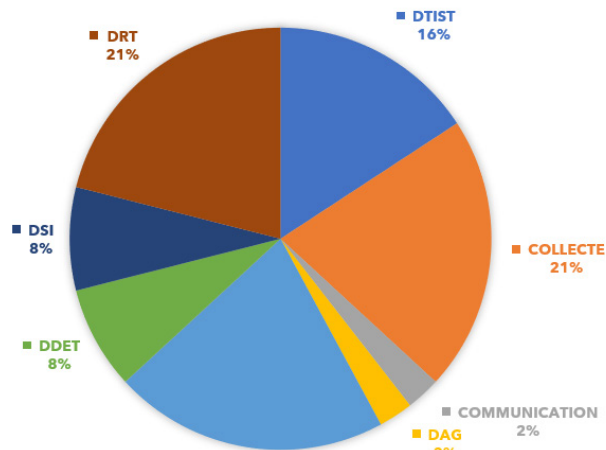
## Dumaniu d'intervenzione

- Sécurisation des procédures ainsi que de la défense des intérêts de la CAB.
- Conseil juridique au montage et au suivi des dossiers complexes.
- Achat public de la CAB.

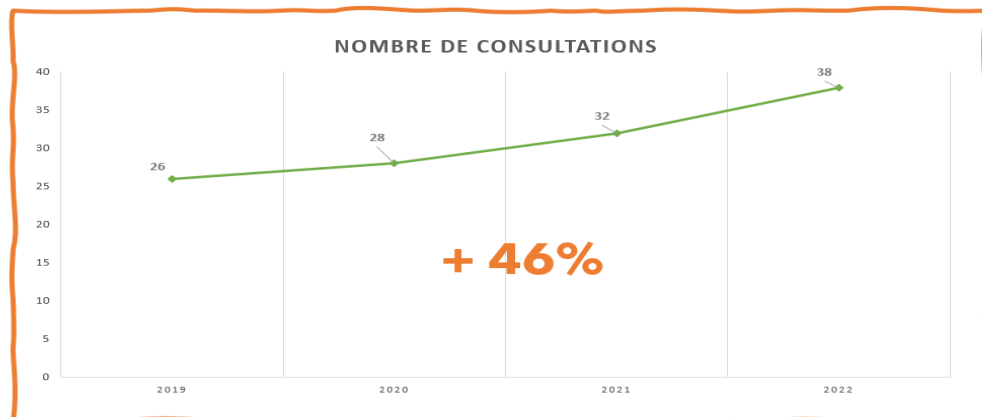
## Azzione maiò

- Obtention de la certification ISO 9001 « process d'achat ».
- Diffusion et mise en œuvre du règlement intérieur de la commande publique, et finalisation de la déconcentration d'une partie du process d'achat vers la DTIST pour les marchés relevant de son champ d'activités.
- Développement du sourcing et de la négociation.
- Rapport sur commande IRA : mise en œuvre d'une démarche de légal design en matière de documentation « commande publique ».
- Rédaction d'un règlement interne de la commande publique.
- Poursuite du développement et généralisation du sourcing et de la négociation (achat public).

### 38 CONSULTATIONS EN 2022 RÉPARTITION PAR DIRECTIONS

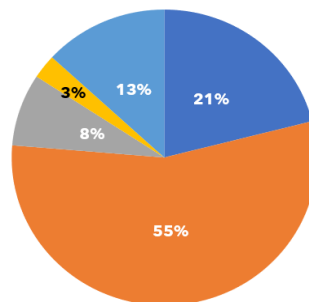


### NOMBRE DE CONSULTATIONS



Déconcentration partielle DTIST : 2021 = 25% - 2022 = 16%

### 38 CONSULTATIONS EN 2022 RÉPARTITION PAR NATURE



■ Etudes & presta, intellectuelles ■ Fournitures courantes et services ■ Info & télécommunications  
■ Maitrise d'œuvre ■ Travaux

# U serviziu Patrimoniu Assicurenze è Fundiaru Dumanu d'intervenzione

## Patrimoine

Suivi administratif et évolution des contrats (avenant, indexation, ajout de prestation...) concernant l'entretien, la maintenance, et la vérification des installations.

## Assurances (Responsabilité civile, Dommages aux biens, Risques statutaires, Flotte automobile)

- Définition des besoins et appréciation des risques avec les cabinets conseils : analyse des besoins, choix des types et modes d'assurances adaptés, évaluation des risques à couvrir, appréciation des cahiers des charges des consultations, implication dans la procédure de mise en concurrence, négociation des contrats en relation avec l'AMO, élaboration de la note de couverture.
- Suivi des contrats : gestion de l'évolution (indexation, rajout ou retrait de compétences, de biens immobiliers ou de véhicules) ; résiliation d'un contrat par l'assureur en raison de la forte sinistralité et renégociation ; gestion des sinistres et déclarations ; tenue d'un état de la sinistralité reflétant le pourcentage de responsabilité de la CAB ; sollicitation d'expertises juridiques et techniques, participation à des expertises ; instruction des déclarations de sinistres ; réunion annuelle avec certains assureurs afin de dresser un bilan.

## Foncier (Gestion des domaines public et privé de la CAB)

- Opérations immobilières : acquisitions amiables ou forcées, accompagnement de la vente ou de la location de biens (quittances, suivi, sollicitation du pôle d'évaluations domaniales pour les acquisitions (+ 180 000 €) ; les cessions, les valeurs locatives (= ou + 24 000€) ; établissement de servitudes de passage ou foncières.
- Inventaire des biens immobiliers : établissement et actualisation de fiches par bien.
- Suivi de la fiscalité : taxe foncière (bâti et non bâti), taxe sur les logements vacants).

# Azzione maiò

## Patrimoine

- Mise en place d'un système de fibre optique au cosec Pepito Ferretti.
- Conclusion d'un avenant pour un logiciel dédié au service des sports.
- Conclusion d'un contrat alarme intrusion et contrôle d'accès pour la ZAE avec la société SCAE.

## Assurances

- Les contrats d'assurances suivants :
    - Risques statutaires couvrant les risques : maladie professionnelle, accidents de service, trajet et décès des personnels affiliés à la CNRACL.
    - Dommages aux biens arrivent à échéance le 31 décembre 2023.
- Aussi le service devra recourir dans un premier temps aux services d'un cabinet Conseil, puis constituera les dossiers dédiés à la procédure de mise en concurrence. Ces contrats seront effectifs au 01 janvier 2024.

Garantie Dommages aux biens :

- Intégration des locaux constitutifs des LMI et Maison du Parc du site de la ZAE d'Erbajolo.

En termes de sinistralité :

- Traitement de 9 sinistres pour la garantie flotte automobile, 17 pour la garantie RC et 3 pour la garantie DAB.
- Le délai de résolution des sinistres RC varie de 4 à 11 mois et 2 mois pour les sinistres Flotte automobile.

P.J : Etat de la sinistralité 2022 RC, DAB, Flotte automobile.

## Foncier

- Avenant pour la mise à disposition du terrain B 3028 (Furiani) au profit de la Compagnie d'Arc Bastia Pietrabugno.
- Fin de la concession de la ZAE d'Erbajolo. CAB/SEM Bastia Aménagement (à partir du 31/12/21. Ce transfert donne lieu à des opérations de liquidation (transfert du foncier bâti et non bâti, transfert des contrats et arrêté des comptes). La CAB a récupéré la gestion locative des LMI et Maison du parc qui donneront lieu à l'établissement de nouvelles conventions d'occupation et quittancements.
- Fin de la concession de la ZAE d'Erbajolo. CAB/SEM Bastia Aménagement :  
Le traité de concession liant la CAB à la SEMBA a pris fin le 31/12/2021. L'expiration de ce traité a mis fin juridiquement aux relations contractuelles entre le concédant et le concessionnaire. Ce transfert donne lieu à des opérations de liquidation : transfert du foncier bâti et non bâti ainsi qu'un transfert des contrats et arrêté des comptes qui s'y rapportent.
- Le service a œuvré en collaboration étroite avec la Direction de la DDET. La CAB a également récupéré la gestion locative des LMI et Maison du parc donnant lieu à l'établissement de nouvelles conventions d'occupation du domaine public le 01/04/2022 (au nombre de 16) et établissement des quittancements correspondants et en assure le suivi.
- La gestion foncière des terrains de la ZAE a donné lieu à des ventes.
- Finalisation du dossier relatif à la mise à disposition de la base nautique des Minelli aux services du Parc Naturel Marin du Cap Corse et des Agriates à compter du 01/03/2023 jusqu'au 28/02/2026 renouvelable tacitement par période 3 ans et dans la limite de 12 années. Etablissement des quittancements.
- Accès au réservoir de Corbaja Sottana : régularisation par l'établissement d'une servitude de passage. Dans un premier temps recours à un accord amiable.
- Travaux de recalibrage du ruisseau de Lupino.
- Implantation Centre Technique Municipal de Furiani parcelle B 3039. Régularisation. Passation d'un bail emphytéotique.
- Travaux halte ferroviaire Bassanese. Cession gratuite d'une partie de la parcelle AY 67 (Bastia) au profit de la CDC.
- Vente parcelle B 1634 à la SCI AMP. Commune de Furiani. table parcelles G 2834, G 2862, G 2863. Commune de Santa Maria di Lota. Canalisation câblage électrique : parcelles B 3165, B 3040. Site Volpajo. Commune de Furiani.

# Direzione di e Risorse Umane

## L'organizzazione

En 2022, la Direction des Ressources Humaines s'est réorganisée pour regrouper l'ensemble de ses activités en deux services :

- Le service « gestion administrative et statutaire » qui regroupe les services « gestion des carrières, rémunérations, retraites » et « gestion du temps de travail » ;
- Le service « emplois et compétences » qui regroupe les services « GPEEC » et « formation ».

Cette nouvelle organisation permet de renforcer l'encadrement intermédiaire et d'améliorer la coordination des missions relevant d'un même domaine.

Le nouvel organigramme a été présenté en Comité Technique du 5 juillet 2022 :



## Dumaniu d'intervenzione

• Le service « gestion administrative et statutaire » est en charge de la gestion de l'ensemble des actes liés à la gestion du personnel (carrières, retraites, rémunérations, maladies, congés) ainsi que du suivi de la masse salariale et des projets relatifs à la gestion administrative (procédures, règlements).

• Le service « emplois et compétences » a pour mission le pilotage d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) à travers la gestion des procédures d'évaluation, de recrutement et de mobilité, et de formation, ainsi de l'organisation des instances de dialogue social, de la procédure disciplinaire et des projets relatifs à l'organisation des services.

# Azzione maiò

## Modernisation des cycles de travail

L'ensemble des cycles de travail de la Collectivité ont été mis à jour, conformément à la loi du 6 aout 2019 de de transformation de la fonction publique.

La mise en œuvre de cette réforme a permis d'ouvrir le champ de la réflexion autour de la gestion du temps de travail : rechercher l'équité entre les services, moderniser les pratiques, apporter une réponse concrète à l'objectif de prévention de santé et de sécurité au travail – notamment par la prise en compte de la pénibilité de certains métiers -, optimiser le fonctionnement et l'organisation des services, et enfin améliorer le service rendu à l'utilisateur.

Ce projet a été conduit de manière en associant étroitement le personnel et ses représentants. Des groupes de travail ont été organisés tout au long du mois de septembre et l'ensemble des Directions et services se sont mobilisés pour réinterroger l'ensemble des horaires de travail.

Avant sa présentation en Comité Technique, ce projet a fait l'objet de 3 réunions préparatoires en présence des élus des deux collèges et de cadres de la Collectivité.

La CAB a ainsi décidé d'instituer la journée de solidarité par la réduction du nombre de jours ARTT et de créer un cycle de travail général et deux cycles de travail spécifiques (espaces verts et sports).

## Optimisation du fonctionnement des services

Afin de poursuivre le travail initié en début de mandature sur l'amélioration du fonctionnement des services, la Direction des Ressources Humaines a travaillé sur de nouveaux projets de réorganisation :

- Réorganisation hiérarchique des services de la Direction de la Résilience du Territoire : création d'un service « Eau-GEMAPI » issu du regroupement des services « cycles de l'eau » et « gestion des risques majeurs », et d'un service « Environnement, Climat Air et Energie » issu du regroupement des services « énergie », « développement durable » et « bruit » ;
- Réorganisation hiérarchique des services de la Direction des Affaires Financières et du Conseil en Gestion : rattachement du service exécution des « marchés publics » au service « budget et comptabilité » et création d'un service « financements et fiscalité » issu du regroupement des services « financements » et « fiscalité ».

- Réorganisation de la Direction Générale des Services : création de deux Direction Générales Adjointes : « Ressources et Moyens » et « Développement Territorial et Services Urbains » et d'une fonction « pilotage et évaluation ». Cette réorganisation poursuivait un double objectif :
  - Renforcer le pilotage stratégique de l'administration et l'aide à la décision : assurer une meilleure maîtrise des processus décisionnels et des arbitrages stratégiques, un pilotage plus précis et régulier, une gestion fine et continue des risques et opportunités, formaliser un système d'information et de reporting au service du président et de la Direction Générale des Services.
  - Améliorer la performance des services et des politiques publiques : développer une coordination des moyens et des projets efficiente, basée sur un regroupement logique des Directions au sein de DGA, afin de favoriser la mise en cohérence et l'efficacité de l'action des services œuvrant dans des domaines de compétences complémentaires.

### **Organisation des élections professionnelles 2022 et installation des nouvelles instances de dialogue social**

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement des mandats des représentants du personnel. Pour cela, les services de la Direction des Ressources Humaines ont rencontré les organisations syndicales afin d'établir un protocole d'accord d'organisation des élections qui se sont tenues le 8 décembre 2022.

Un nouveau règlement des instances de dialogue social a été rédigé en préparation de l'installation des nouvelles instances de dialogue social à compter de janvier 2023 : le Comité Social Territorial et sa formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail qui remplace le Comité Technique et le CHSCT.

# Direzione di i Sistemi d'Infurmazione

## L'urganizazione

La Direction des Systèmes d'Information s'articule autour de deux Techniciens Territoriaux qui agissent respectivement sur des domaines d'évolution et de maintien en conditions opérationnelles des équipements et des moyens numériques mis à disposition et des Systèmes d'Information Géographiques.

Le Directeur des Systèmes d'Information propose et met en œuvre les orientations stratégiques en matière de Systèmes d'Information et de Numérique conformément à la feuille de route Transformation Numérique et Modernisation de l'EPCI.

## Dumaniu d'intervenzione

La Direction des Systèmes d'Information concentre son action sur deux domaines d'intervention, le premier concerne les moyens techniques qui sont mis à disposition des utilisateurs des Systèmes d'Information. Dans ce domaine la DSI pilote les chantiers de modernisation des pratiques et propose la mise en œuvre d'outils destinés à moderniser les pratiques de nos collaborateurs.

Le deuxième domaine dans lequel intervient la DSI concerne l'appui technique et l'aide à la décision auprès des Directions supports pour mener à bien un projet devant répondre à un besoin numérique.

## Azzione maiò

- Renforcement de la sécurité des systèmes d'information par la mise à disposition d'outils dédiés à la sécurité sur l'ensemble du parc informatique. Audit réguliers des infrastructures techniques.
- Mise à disposition des agents de moyens techniques performants par le renouvellement du parc informatique et téléphonique de l'ensemble de la CAB.
- Travaux visant à fournir une infrastructure informatique performante aux entreprises basées sur la Zone d'Activité d'Erbajolo. Refonte des locaux techniques et interconnexions des bâtiments via des fibres optiques.

# Direzione di i Travagli, di l'Ingenieria è di i servizi Tecnici

## L'organizzazione

La Direction des Travaux a achevée sa réorganisation et son redéploiement. Ceci a permis la prise en charge et l'optimisation des opérations de maintenance du patrimoine de la CAB. Cela c'est traduit par :

- Constitution d'une Régie Travaux ayant permis de gagner en réactivité.
- Davantage de travaux réalisés en interne.
- Programmer et optimiser les opérations de maintenance à travers le développement de nouvelles méthodes de travail (inspection, marchés à bons de commande pour l'ensemble des dépenses de maintenance, suivi sur site de l'exécution des prestations, établissement de tableaux de bord de pilotage financier...).

## Dumaniu d'intervenzione

- Programmation des travaux : élaboration, finalisation des projets, suivi.
- Elaboration des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre.
- Gestion et exécution administrative de l'élaboration des marchés.
- Gestion de la régie des travaux.
- Maintenance du patrimoine immobilier de la CAB.

## Azzione maiò *Projets en cours*

### Création d'une fourrière animale et d'un refuge

- Investissement : 2 616 000 €
- Etat (DETR) : 600 110,40 €
- Collectivité de Corse : 1 308 000 €
- Communauté d'agglomération de Bastia (Autofinancement) : 707 889,6 €

### Restructuration du tiers-lieu de l'innovation de Toga

- Investissement : 4 722 692 €
- Etat (PTIC) : 2 834 417 €
- Banque des territoires : 16 677,50 €
- FEDER (Europe) : 919 912 €
- Communauté d'agglomération de Bastia (Autofinancement) : 951 685,50 €

### Création des vestiaires au stade de Volpajo (Rugby)

- Investissement : 953 169,76 €
- Etat (DETR) : 138 216,76 €
- Collectivité de Corse (Sport) : 402 750 €
- Collectivité de Corse (Sport avec complément) : 46 250 €
- Agence nationale du sport : 179 600 €
- Communauté d'agglomération de Bastia (Autofinancement) : 186 353 €

### **Création d'un terrain de jeux extérieur couvert au stade Roger Poggi**

- Investissement : 680 000 €
- Etat (Dotation Politique de la ville) : 154 620 €
- Collectivité de Corse (sport) : 154 620 €
- Collectivité de Corse (Sport complément) : 185 380 €
- Communauté d'agglomération de Bastia (Autofinancement) : 185 380 €

### **Stade de Miomo : Extension – Rénovation des Vestiaires et agrandissement des gradins**

- Investissement : 719 480 €
- Collectivité de Corse : 192 600 €
- Collectivité de Corse (Complément) : 167 140 €
- Communauté d'agglomération de Bastia (Autofinancement) : 359 740 €

### **Création des vestiaires au stade de Volpajo (Rugby)**

- Investissement : 953 169,76 €
  - Etat (DETR) : 138 216,76 €
  - Collectivité de Corse (Sport) : 402 750 €
  - Collectivité de Corse (Sport avec complément) : 46 250 €
  - Agence nationale du sport : 179 600 €
- Communauté d'agglomération de Bastia (Autofinancement) : 186 353 €

## **Azzione maiò *Travaux réalisés***

### **Travaux de remplacement de l'aire de jeu en gazon synthétique – Stade Miomo**

- Investissement : 496 510,75 €
- Collectivité de Corse (Sport) : 248 255,38 €
- Communauté d'agglomération de Bastia (Autofinancement) : 248 255,37 €

### **Rénovation et extension du cosec Pepito Feretti :**

- Investissement : 2 042 874,27 €
- Etat (Dotation Politique de la Ville) : 242 846 €

# Direzione di u Svilupu Economicu è Territoriale

## L'urganizzazione

La Direction du Développement économique et Territoriale comprend : une directrice, un chef de projet Territoire d'Industrie, un manager de ville et de territoire, un animateur/ facilitateur de la Fabrique à Projets, un conseiller numérique, une assistante de développement local spécialité tourisme et coopération, une assistante de direction, un Gardien Zone d'Activité d'Erbajolo.

## Dumaniu d'intervenzione

La Direction œuvre pour accroître le rayonnement, l'attractivité et la richesse du territoire. Elle intervient dans trois grands domaines.

- Le développement économique, première compétence des communautés d'agglomération, qui a pour objectifs de favoriser et soutenir l'implantation d'activités et développer l'emploi mais aussi de définir la stratégie touristique du territoire
- Le numérique qui après avoir ciblé l'aménagement numérique, traite aujourd'hui la transition numérique et l'acculturation des populations en matière d'usages d'utilisation du numérique
- La coopération territoriale et transfrontalière ayant pour objectif de construire, avec des intercommunalités limitrophes, des projets aux niveaux local, européen ou international.

## Service accompagnement des entreprises / Avvià

### Dumaniu d'intervenzione

- Accompagnement des porteurs de projets en devenir ou en activité, quel que soit le secteur d'activité : suivi de projets, mise en relation avec les partenaires, ateliers thématiques, ...
- Offre d'hébergement temporaire ou pérenne à destination du public Avvià : espace coworking, salle de réunion, bureau privatif

## Azzione maiò

- Reprise de la commercialisation du foncier de la ZAE d'Erbaiolu suite à l'expiration du traité de concession avec 3 ventes signées et 5 agréments délivrés.
- Requalification des bâtiments économiques du Parc d'Activités d'Erbaiolu : rénovation salle de réunion et divers mobiliers, mise en place signalétique interne, travail avec les lycéens de Montesoro sur un projet d'aménagement du hall du bâtiment Maison du Parc.
- Soutien aux organismes de financement des projets entrepreneuriaux : CAPI, ADIE, INIZIA .
- Remise d'un prix au 3000e microcrédit ADIE octroyé.
- Organisation de la seconde session d'accélération de projet AVVIÀ à destination des indépendants.
- Lancement de l'étude ingénierie sur le positionnement du futur Tiers-lieu de Toga et le volet signalétique.
- Voyage d'étude sur Marseille en présence des partenaires Avvià et du VP à la découverte des tiers-lieux et de leur mode de fonctionnement.
- Lancement des études sur le foncier économique et la filière maritime.
- Organisation du 3ème COPIL Territoire d'Industrie CAB CCMG.

## Service numérique

### Dumaniu d'intervenzione

- Médiation numérique : ateliers thématiques, rdv individuels, déploiement d'outils facilitateurs.
- Soutien à l'écosystème numérique.
- Développement des compétences / dispositifs de formation.

### Azzione maiò

- Candidature au label territoire numérique / 4 @ obtenus.
- Mise en place de permanences dans les communes de la CAB pour accompagner les personnes en situation de fragilité numérique.
- Acquisition de matériel reconditionné pour les actions d'accompagnement des publics.
- Ateliers recherche d'emploi via le numérique dans le cadre du dispositif Cité Educative
- Lancement du Programme de promotion des métiers et formation de la filière numérique avec mise en place de journées de découverte des métiers du numérique.
- Soutien événement Bastia Ville Digitale pour 13000 euros + MAD vélos électriques.

## Service insertion et emploi

### Dumaniu d'intervenzione

- Insertion professionnelle des publics, ESS

### Azzione maiò

- Financement Ecole de la 2e chance pour 52 500 €.
- Financement MILO pour 20 000 €.
- Soutien au Dispositif Local d'Accompagnement porté par CAPI pour 10 000 euros.
- Diagnostic ESS du territoire en partenariat avec la CRESS.
- Mise en place d'une action de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales dans le cadre du Service Public de l'Emploi Local.
- Mise en œuvre SPIE : Signature convention BPI, désignation AMO pour accompagner la CAB dans la mise en œuvre, recrutement chargé politiques insertion et emploi, COPIL de lancement.

## Service tourisme, attractivité du territoire et coopération

### Dumaniu d'intervenzione

- Promotion touristique du territoire via l'OT communautaire, définition de la stratégie touristique communautaire, développement des infrastructures touristiques, attractivité du territoire, actions de coopération transfrontalières.

### Azzione maiò

- Financement animations locales sur chaque commune du territoire pour 100000 euros.
- Soutien à l'Office de Tourisme communautaire pour 570 000 euros.
- Soutien au projet Bastia Capitale Européenne de la culture pour 6000 euros.
- Participation à l'étude d'attractivité menée par l'ADEC avec Business France.
- Déploiement d'une application mobile sur les sentiers de randonnées du territoire.
- Engagement réflexion signalétique directionnelle OT.

## Les projets phares 2023

### Azzione maiò

- Tiers-lieu de Toga : Définition du positionnement du lieu, de l'offre de services ; aménagement intérieur
- Définition de la stratégie en matière de foncier économique et immobilier d'entreprise
- SPIE : poursuite de l'expérimentation
- 1er appel à projet INTERREG Marittimo

# Direzione di u Svilupu è di a Leia Sociale

## L'organizzazione

La Direction du Développement et de la Cohésion Sociale (DDCS) comprend 5 services (Habitat, Politique de la Ville, Fourrière animale, Transports, Sport).

## Dumaniu d'intervenzione

- Adoption de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale portant notamment sur la préfiguration de la stratégie sociale à portée intercommunale dans les domaines des personnes âgées, de la jeunesse, de l'accompagnement social et professionnelle et dans le domaine de la prévention et de la santé.
- Déploiement et mise en œuvre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (en co-portage avec la Direction du Développement Economique et Territorial).
- Lancement de l'élaboration du projet social du territoire.

## U serviziu Pulitica di a città

## Dumaniu d'intervenzione

La DDCS dans le cadre du Contrat de Ville, a pour objectif de maintenir et renforcer, à l'échelle intercommunale, la solidarité entre les habitants, de favoriser l'insertion économique et sociale et de soutenir le développement local.

## Azzione maiò

- Appel à projet 2022 du Contrat de Ville
- Validation et développement de projets en partenariat avec les associations du territoire pour des actions relevant des compétences de la CAB en faveur des publics des Quartiers Politique de la Ville.

# U serviziu di l'Abitatu

## Dumaniu d'intervenzione

La DDCS conduit les opérations concernant la compétence Habitat. Une assistante de direction assure l'accueil physique et téléphonique pour les demandes de logement social, et représente la CAB au sein de différents commissions (attributions de logement, médiation, relogement prévu dans le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine des Quartiers Sud).

## Azzione maiò

- Adoption du 2ème Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CAB.
- Adoption du Plan Partenarial de Gestion de la Demande en Logement Social et d'Information du Demandeur (PPGDLSID) pour la définition et la mise en œuvre de la cotation et du passage à la gestion en flux.
- Attributions de logement effectuées à partir du contingent CAB : Commission des attributions établissant un classement selon 60 critères et un barème de points (8 attributions pour l'année 2022 dont 1 dans le cadre de la cellule du relogement).
- Signature de l'avenant numéro 2 à la convention opérationnelle entre Action Logement, la Ville de Bastia et la CAB (dans le cadre d'Action Cœur de Ville sur le volet Habitat).
- Observatoire des loyers 2022 + Lancement d'une étude comparative entre les loyers du parc privé et public sur le territoire communautaire auprès de l'ADIL dans le cadre de l'observatoire des loyers.

# U serviziu Trasporti

## L'organizzazione

Le service assure est responsable des actions structurantes et opérationnelles (Plan Global des Déplacements, DSP transports, marchés, projets etc...) Il assure aussi l'accueil du public, le traitement du courrier, l'instruction et l'attribution des titres sociaux, le suivi du marché d'entretien des abris voyageurs.

## Azzione maiò

### Nouvelle DSP Transports

- L'année 2022 est principalement marquée par le lancement du nouveau réseau de transports Via Bastia, ainsi que des projets associés :
- Paramétrage et mise en service d'une billetterie et de sa boutique en ligne
- Mise en service d'un système d'aide à l'exploitation : suivi de l'ensemble des données d'exploitation
- Mise en service et prise en main d'un système d'information aux voyageurs : suivi temps réel des véhicules, temps d'attente aux points d'arrêt etc..
- Mise en service de locations longue durée de VAE.
- En collaboration avec les partenaires, élaboration et signature des diverses conventions permettant l'extension des services hors du territoire de la CBA : Convention CAB/CDC + convention CAB/Biguglia + convention CAB/Brando + convention CAB/Sisco, y compris assistance pour rédaction des diverses délibérations
- Elaboration et signature d'un Avenant n°1 visant principalement à élargir la tarification sociale du nouveau réseau ViaBastia.
- Travail sur les dispositions à mettre en place dans le cadre de la Fermeture du tunnel de Bastia et mise en gratuité du réseau ViaBastia.

### Equipements, mobiliers et véhicules

- Réception de 3 navettes Urbaine Dietrich City 23.
- Préparation du nouveau marché d'abris bus, consultation, analyse et attribution le 19 décembre 2022.
- Elaboration et signature d'une convention de gestion CAB/CDC portant sur l'emprise (CDC) du point d'arrêt en transports urbains situé au droit de la gare de Furiani : Développement de l'intermodalité des transports (signé le 15 décembre 2022).

## Voies douces

- Révision puis adoption du schéma communautaire des liaisons douces le 23 mai 2022.
- Travail sur le contrat de projet pour obtention des financements PTIC.

## Etudes diverses

- Lancement de l'étude Maison de la Mobilité : avenant à la convention quadripartite initiale du 15/12/2021 et nouvelle convention à la suite de la décision du 29 novembre 2022 (nouveau cabinet : Helicade).
- Lancement du programme MOBY suite à la décision du 28 juin 2022.
- Travail sur le contrat de projet pour obtention des financements PTIC.

## Etudes diverses

- Lancement de l'étude Maison de la Mobilité : avenant à la convention quadripartite initiale du 15/12/2021 et nouvelle convention à la suite de la décision du 29 novembre 2022 (nouveau cabinet : Helicade).
- Lancement du programme MOBY suite à la décision du 28 juin 2022.
- Travail sur le contrat de projet pour obtention des financements PTIC.

## Principales perspectives sur l'exercice 2023

- Lancement de la mission d'AMO pour le renouvellement de la DSP transports (Diagnostic de la DSP)
- Etude pour le développement de Transports en Commun en Site Propre (TCSP)
- Recrutement d'un chargé de mission et mise en œuvre du schéma des liaisons douces
- Poursuite du programme MOBY : Diagnostic et plan d'actions
- Poursuite du déploiement des mobiliers urbains sur le réseau ViaBastia : Objectif 12pts d'arrêt
- Préparation d'un marché pour la révision de l'ADAP Transports

## U serviziu Furiera animale

### Dumaniu d'intervenzione

La DDCS veille à la mise en œuvre du service Fourrière animale (hébergement, traçabilité de l'animal, recherche du propriétaire, expertise sanitaire, premiers soins vétérinaires, nourrissage durant les 8 jours ouvrés de procédure). Elle commande les interventions de capture des animaux errants, réceptionne les bons d'entrées en fourrière et effectue les bons de commande (marchés passés avec la SPA, intervenant en charge des captures).

### Azzione maiò

- Démarrage de la Construction de la nouvelle Fourrière Refuge
- Dans l'attente de la livraison de ce bâtiment, attribution des marchés de capture et de gestion de la fourrière animale de la CAB à 2 prestataires de service.
- Accompagnement de associations de protection animale du territoire



## U serviziu di u Sport

### Dumaniu d'intervenzione

Le service (pôle Administration, pôle Animation, pôle Gestion des infrastructures) intervient auprès de plus de 150 associations et clubs sportifs et 130 institution ainsi que de 41 établissements scolaires (lycées, collèges, écoles primaires). Il affecte une enveloppe financière de 300 000€ au fonctionnement des associations et a une enveloppe d'appel à projet. Il organise ou accompagne différents évènements ou animations. Il assure l'achat de matériels destinés aux différentes structures sportives de la CAB. Il veille à la bonne maintenance, à l'entretien et à la gestion des 21 structures sportives de la CAB (stades, piscines, COSEC, bases nautiques, courts de tennis).

### Azzione maiò

L'année 2022 continue dans la lignée de la période de sortie du COVID. Les utilisateurs, quelque soit leurs affinités, retrouvent une activité sportive de manière régulière. Les compétitions sont organisées de manière « régulières » sans restriction dans l'ensemble des équipements.

La réorganisation DDCS / DSTI prend fin, malgré une mise en œuvre des plannings tardifs. Les agents sont opérationnels, affectés par équipe et par site. Un deuxième chef d'équipe a été recruté pour renforcer l'encadrement des agents d'exploitation.

Le taux d'occupation des équipements sportifs est en légère hausse atteignant 59 806 heures (contre 57 487 heures en 2021 / 2022).

Les gymnases sont les équipements les plus occupés et représentent 51% du taux d'occupation. Les stades arrivent derrière avec 26.5 % du taux d'occupation.

## Le pôle animation et relation aux usagers

### Pratique scolaire

L'encadrement des publics scolaires fait partie de la culture CAB et constitue une part importante du temps de travail des éducateurs sportifs

Pour l'année 2022 nous avons accueilli :

- 75 classes du CP au CM2.
- Ce qui représente 1459 élèves.
- Dans 7 disciplines différentes (voile, natation randonnée, course d'orientation, tennis, hand ball, athlétisme).

Plusieurs nouvelles animations n'ont pu être pérennisées soit être mises en place par manque de personnel :

- L'enfant sauveteur (nous avons été précurseur en corse dans la mise en œuvre de cette animation, mais faute d'animateur nous n'avons pu la reposer.)
- « A l'aise à vélo ».
- Foot marché (en projet).
- Longe côte (impossible de reconduire par manque d'animateur).

En 2022, la CAB a également organisé les 1eres assises du sport. De nombreux partenaires ont participé aux différents ateliers proposée et cela a permis à la CAB de conforter ou de réorienter sa stratégie sportive.



## La pratique extrascolaire

L'encadrement des publiEn 2022, nous avons mis en place à chaque vacances scolaires les dispositifs « à l'aise dans l'eau » et « E vacanze sportive ». Durant les petites vacances ont bénéficié de ces dispositifs :

- 466 enfants âgés de 6 ans et 12 ans.
- Dans 10 disciplines sportives différentes.

L'ouverture de la base nautique des Minelli nous a permis de mettre en place des activités nautiques et aquatiques.

Au programme des animations :

- Snorkeling (randonnée aquatique palmes masque tuba).
- Initiation au kayak.
- Initiation au paddle.
- Jeux aquatiques.
- Les après-midi, Mise à disposition de matériel nautique à titre gratuit.

119 enfants et 133 locaux ont profité de ces dispositifs.

Les ACM (accueils collectifs de mineurs) ont également bénéficiés de l'accès aux bases nautiques des Minelli et de l'Arinella et de l'encadrement de nos agents. Soit 706 enfants initiés aux activités nautique.

Durant la saison, 2914 enfants ont bénéficié des différents dispositifs et encadrements de nos agents soit :

- 1459 élèves pendant la période scolaire.
- 1455 enfants de 6 à 12 ans pendant les vacances.

Durant la saison 1843 enfants de 6 à 12 ans pendant les vacances soit une progression de 26%.



# Direzione di a resilienza territoriale

## Dumaniu d'intervenzione

- Mise en valeur de la biodiversité autour de deux axes principaux : préservation de la faune, de la flore et de l'ensemble des espèces vivantes dans les cours d'eau et autour de leurs berges ; renaturation des berges,
- Entretien et aménagement des cours d'eau sur la base de l'article L.215-14 du Code de l'Environnement définissant les modalités d'un entretien régulier, et ce à partir de deux actions principales : enlèvement des embâcles (désobstruction du lit du cours d'eau et suppression des barrages ralentissant le courant et favorisant l'envasement) ; entretien de la ripisylve (élagage, débroussaillage, préservation des arbres remarquables ou morts pour favoriser l'écoulement des eaux et apporter de la lumière aux cours d'eau),
- Gestion de la ressource en eau par la valorisation des sources existant sur le territoire communautaire,
- Prévention et gestion du risque inondation par la mise en place d'outils adaptés de prévention et leur mobilisation afin de limiter la vulnérabilité du territoire communautaire et de préserver des vies,
- Surveillance de la qualité de l'eau (campagnes d'analyses des eaux de rivière) dans le cadre de la protection et de la restauration des zones humides,
- Gestion des eaux pluviales urbaines (collecte, transport, stockage et traitement des eaux pluviales des aires urbaine),
- Identification et localisation cartographique SIG des essences présentes sur les terrains communautaires pour permettre une meilleure gestion de la nature et de l'évolution floristiques des essences (identification des espèces envahissantes, traitement raisonné des espaces verts...) et informer sur les risques allergènes la population et plus particulièrement les pratiquants d'activités sportives.

# Azzione maiò

## 1/ PAPI

Dans le prolongement de la validation de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI), la CAB a engagé la mise en oeuvre d'un Programme d'Actions de prévention des Inondations (PAPI). Celui-ci comprend 25 actions réparties selon 5 axes (amélioration de la connaissance et de la conscience du risque, surveillance et prévision des crues et des inondations, alerte et gestion de crise, prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme, réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens).

## 2/ Travaux structurants de sécurisation

Dans le cadre d'une convention de gestion au bénéfice de la commune de Bastia, la CAB a achevé fin 2021 les travaux de recalibrage de la section aval souterrain du ruisseau de Lupinu, permettant ainsi la levée de l'aléa inondation par débordement de cours d'eau figurant au Plan de Prévention du Risque Inondation en vigueur sur le territoire Bastiais.

Parallèlement, toujours dans le cadre d'une convention de gestion au bénéfice de la commune de Bastia, la Communauté d'Agglomération de Bastia poursuit les travaux hydrauliques sur le ruisseau de Toga avec le même objectif de levée de l'aléa inondation par débordement de cours d'eau sur les communes de Bastia et Ville di Pietrabugno.

## 3/ Entretien courant des cours d'eau

Le service "Eau-GEMAPI" a déposé auprès des services de l'Etat un dossier de demande de DIG (Déclaration d'Intérêt Général), afin d'obtenir un arrêté préfectoral d'autorisation de pénétrer sur les terrains mitoyens des cours d'eau et pouvoir, si nécessaire, se substituer aux propriétaires en cas de carence dans l'entretien.

Le service "Eau-GEMAPI" procède à la surveillance quotidienne des cours d'eau sur site, afin connaître en temps réel leur état d'encombrement ou encore de détecter toute pollution du milieu naturel.

# Direzione di a prevenzione di l'inclusione è di a cittadinanza

## L'organizzazione

- La Direction de la Prévention de la Délinquance et de l'Action Citoyenne (DPDAC) comprend 3 services : prévention (délinquance et de la récidive, routière, violences intrafamiliales), inclusion (droits des femmes, accessibilité), citoyenneté (animation et organisation de manifestation à la vie citoyenne).

## Dumaniu d'intervensione

Crée en octobre 2020, de la volonté de la Communauté d'Agglomération de Bastia de s'impliquer sur les domaines de compétences suivants :

- Prévention (délinquance et de la récidive, addictions, sécurité routière, violences intrafamiliales et violences faites aux femmes) ;
- Inclusion (Droits des femmes, Egalité Femmes/hommes, handicap/accessibilité) ;
- Citoyenneté (sensibilisation, participation citoyenne).
- Un diagnostic réalisé en 2020 aura permis de mettre en évidence l'invisibilité de la CAB sur ces sujets. Aussi après une évaluation des besoins émergents, la Direction a travaillé à l'élaboration et au développement d'actions, d'événements et dispositifs afin d'ancrer la Communauté d'Agglomération de Bastia comme pilote sur ce volet des politiques publiques.
- Après 2 ans d'un travail empirique, il a été nécessaire de structurer la direction alors même qu'elle s'est développée jusqu'à intégrer la compétence handicap.
- En effet, un travail en direction des publics en situation de handicap est engagé, il vise à lever les derniers obstacles à l'accessibilité à la mobilité et à la pratique sportive.
- Par ailleurs, c'est au sein de cette direction qu'est assurée la coordination des actions et dispositifs liés au CISPDP en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs du territoire de l'intercommunalité.

# Azzione maiò

## PRÉVENTION

### Prévention de la délinquance et de la récidive

- Optimisation du dispositif des TIG
- Conception de stages de citoyenneté
- Convention avec la PJJ pour le déploiement d'actions liées aux compétences de la CAB
- Projet de partenariat avec le centre pénitentiaire de Borgo
- Conception d'un dispositif de lutte contre les voitures épaves/ventouses en partenariat avec les bailleurs sociaux et la préfecture.

### Prévention aux violences intrafamiliales

- Déploiement du dispositif Papillons
- Participation à la Commission Locale d'Aide aux Victimes.

### Prévention routière

- Actions de sensibilisation à la prévention et sécurité routière en lien avec les pratiques addictives.

## INCLUSION

- Création d'un festival du film de femmes avec l'association ARTE MARE.
- Manifestation 25 novembre (Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : Exhibition de Roller derby.
- Restructuration de la Commission Intercommunale d'Accessibilité plus opérationnelle.
- Inauguration d'un Banc rouge.

## CITOYENNETE

- Projet de redynamisation des quartiers de veille de Saint Antoine et de San Gaetano.





Cinque cumune, Un territoriu  
Una vulintà cullettiva di fà



CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

## CONTACT



04 95 55 18 18



[contact@agglo-bastia.corsica](mailto:contact@agglo-bastia.corsica)  
[bastia-agglomeration.corsica](mailto:bastia-agglomeration.corsica)



Port de Toga, CS 60097  
20291 Bastia Cedex